

Démarche et méthodologie :

1. Les sources : Les résultats figurant dans le tableau de synthèse permettent de dresser une situation sur les régimes indemnitaires des BIATSS au titre de l'année 2012. Ils sont issus de l'outil de restitution POLCA (outils de suivi de la masse salariale exploitant les fichiers de paye).

2. Les indemnités retenues : Pour chaque corps, une sélection des éléments de rémunération a été effectuée afin de retenir uniquement **les indemnités principales** attachées au corps étudié (PFR, IFTS, IAT, PPRS,...). C'est-à-dire celles que l'on considère comme étant perçues par l'ensemble des agents d'un corps, quelle que soit la fonction occupée.

Le cas échéant, des regroupements de plusieurs indemnités sont opérés afin de pallier les erreurs d'imputation lorsqu'elles ont été identifiées pendant le traitement des données (par exemple de l'IFTS versée à un Adaaenes sera considéré comme de la PFR).

→ Ainsi les autres primes : **celles liées directement aux fonctions exercées, les indemnités ponctuelles, ou encore, les indemnités accessoires ne sont donc pas retenues.**

A titre d'exemple : vacances, prime informatique, indemnité exceptionnelle, indemnité de caisse et de responsabilité, transports, prime de rendement, jury, CET, résidence, suppl. familial,...

3. Les effectifs : Ces moyennes indemnitaires sont calculées en fonction des etp « emplois » recensés dans un grade et dans une affectation. Les etp considérés correspondent à une moyenne annuelle des etp présents au cours de l'année (cumul mensuel des etp/12).

4. Mode de calcul d'une moyenne : C'est le montant total versé en 2012 d'une indemnité, rapporté à l'ensemble des ETP recensés pour une même affectation et un même corps/grade.

(Ce qui veut dire que si l'agent ne perçoit pas l'indemnité en question, il est tout de même pris en compte dans le calcul de la moyenne).

Les synthèses restent donc des estimations approximatives sur les montants moyens annuels des indemnités versées aux agents, en fonction de leur affectation et de leur grade.

L'interprétation de ces résultats doit toutefois être nuancée par les modes de calcul utilisés, les sélections d'indemnités opérées et enfin, la fiabilité des données présentes dans les outils (erreur d'imputation, rappels d'indemnités, codes grade obsolètes, etp comptabilisés sans indemnité,...).

Il est à noter également que le nombre d'etp considéré par affectation peut impacter fortement les moyennes (cas d'un faible nombre d'etp par grade au sein d'une affectation).

Evolution des montants indemnitaires (indemnités principales) moyens versés entre 2011 et 2012 au MEN :

Filière	Corps	Grade	MEN (hors adm. centrale)	
			Montant moyen constaté	Evolution 2011-2012 %
Administrative	ADAENES	APAENES	8 532 €	5,4%
		ADAENES	5 668 €	4,4%
		Global	6 490 €	5,6%
	SAENES	SAENES cl. ex.	4 618 €	5,7%
		SAENES cl. sup.	4 404 €	6,0%
		SAENES cl. normale	4 322 €	4,5%
	Global	4 393 €	5,0%	
	ADJAENES	ADJAENES P1	2 589 €	10,8%
		ADJAENES P2	2 600 €	9,0%
		ADJAENES 1C	2 575 €	9,0%
	ADJAENES 2C	2 518 €	10,3%	
	Global	2 576 €	9,5%	
Administrative + ITRF	IGE	IGE hors classe	6 223 €	2,9%
		IGE 1ère classe	5 128 €	4,8%
		IGE 2ème classe	4 920 €	6,3%
	Global	5 013 €	5,6%	
	Technicien RF	TECHRF cl. ex.	3 851 €	8,4%
		TECHRF cl. sup.	3 828 €	8,4%
		TECHRF cl. normale	3 622 €	10,2%
	Global	3 691 €	9,8%	
	Adjoint TRF	ATRF P1	2 669 €	10,5%
		ATRF P2	2 583 €	11,0%
		ATRF 1C	2 519 €	11,9%
	ATRF 2C	2 505 €	9,4%	
Global	2 554 €	11,5%		
Administrative + ITRF	A type	APAE/IGE h. c.	8 496 €	5,2%
		ADAE/IGE 1c. 2c.	5 573 €	4,5%
		Global	6 338 €	5,5%
	B type	SAENES cb/TRF cb	4 552 €	6,0%
		SAENES cs/TRF cs	4 359 €	6,4%
		SAENES cm/TRF cm	4 246 €	5,4%
	Global	4 324 €	5,8%	
	C type	ADJAENES p1/ATRF p1	2 598 €	10,8%
		ADJAENES p2/ATRF p2	2 596 €	9,4%
		ADJAENES 1c/ATRF 1c	2 562 €	9,7%
	ADJAENES 2c/ATRF 2c	2 517 €	10,3%	
	Global	2 571 €	9,8%	

ANNEXE 2 - MEN 2012 : Evolution des montants indemnitaires (indemnités principales) moyens versés entre 2011 et 2012 :

Filière	Corps	Indemnité principale prise en compte	MEN (hors administration centrale)				
			2011 Montant moyen constaté	2012 Montant moyen constaté	Evolution 2011-2012		
					Valeur	%	
Administrative	ADAENES	PFR	SA	7 815 €	8 378 €	563 €	7,2%
		PFR	EPLE	5 552 €	5 835 €	283 €	5,1%
		PFR	Global	6 146 €	6 490 €	344 €	5,6%
	SAENES	PFR	SA	4 638 €	4 865 €	227 €	4,9%
		PFR	EPLE	3 893 €	4 106 €	213 €	5,5%
		PFR	Global	4 182 €	4 393 €	211 €	5,0%
	ADJAENES	IAT	SA	2 454 €	2 678 €	224 €	9,1%
		IAT	EPLE	2 305 €	2 529 €	224 €	9,7%
		IAT	Global	2 353 €	2 576 €	223 €	9,5%
Medico-sociale	Médecin EN	ISS	SA	5 945 €	6 414 €	469 €	7,9%
		ISS	EPLE				
		ISS	Global	5 945 €	6 414 €	469 €	7,9%
	CTSS	IFRS	SA	5 760 €	5 890 €	130 €	2,3%
		IFRS	EPLE				
		IFRS	Global	5 760 €	5 890 €	130 €	2,3%
	ASSOC	IFRS	SA	3 777 €	3 860 €	83 €	2,2%
		IFRS	EPLE				
		IFRS	Global	3 777 €	3 860 €	83 €	2,2%
	Infirmière	IFRS	SA	3 081 €	3 252 €	171 €	5,6%
		IFRS	EPLE				
		IFRS	Global	3 081 €	3 252 €	171 €	5,6%
Ouvrière	ATEC	IAT	SA	1 694 €	1 817 €	123 €	7,3%
		IAT	EPLE				
		IAT	Global	1 694 €	1 817 €	123 €	7,3%
ITRF	IGR	PPRS	SA	9 435 €	9 938 €	503 €	5,3%
		PPRS	EPLE				
		PPRS	Global	9 435 €	9 938 €	503 €	5,3%
	IGE	PPRS	SA	4 746 €	5 013 €	267 €	5,6%
		PPRS	EPLE				
		PPRS	Global	4 746 €	5 013 €	267 €	5,6%
	ASI	PPRS	SA	3 311 €	3 603 €	292 €	8,8%
		PPRS	EPLE				
		PPRS	Global	3 311 €	3 603 €	292 €	8,8%
	Technicien RF	PPRS	SA	2 760 €	3 049 €	289 €	10,5%
		PPRS	EPLE	3 984 €	4 342 €	358 €	9,0%
		PPRS	Global	3 361 €	3 691 €	330 €	9,8%
	Adjoint TRF	PPRS	SA	2 392 €	2 673 €	281 €	11,7%
		PPRS	EPLE	2 279 €	2 540 €	261 €	11,5%
		PPRS	Global	2 291 €	2 554 €	263 €	11,5%

SA : données concernant les personnels en fonction dans les services académiques

EPL : données concernant les personnels en fonction dans les EPLE